



Changement de bail durée dépassée

Par rehad, le 23/11/2017 à 06:17

Bonjour,

Je suis propriétaire de murs commerciaux dont l'activité est un restaurant.

Il ya eu déjà un exploitant qui est resté 4 années et ce dernier a revendu à un autre exploitant qui l'occupe actuellement. Le bail initial est resté d'actualité, toutefois nous arrivons a plus de 10 ans avec le même bail.

A ce jour le locataire me fait contacter par son notaire pour établir un nouveau bail, je lui ai répondu que le bail se prolongeait de manière tacite.

Dans le cas où j'accepterai de faire un nouveau bail , selon la loi Pinel , ai je le droit de négocier un prix et sur qu'elle base ainsi que de revoir le loyer.

merci pour vos conseils..

rehad